

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

## Chantier route de Renauvoid : une subvention demandée



*Le conseil municipal a autorisé le maire à faire des demandes de subventions pour le chantier d'aménagement de la route de Renauvoid.*

**Lors du dernier conseil municipal, organisé le 27 septembre dernier, les élus de la commune sont revenus sur le chantier d'aménagement de la route de Renauvoid, les subventions allouées aux associations ainsi que sur la démission d'Eva Colombiano, conseillère déléguée.**

Organisé le mercredi 27 septembre dernier, le conseil municipal a abordé différents points, dont les subventions allouées aux associations.

Requalification de la rue du Lac. - Dans le souhait d'améliorer le stationnement, la sécurité, la circulation et d'aménager la voie de la rue du Lac, le conseil autorise le maire à lancer les consultations de maîtrise d'œuvre pour ce chantier dont le coût est estimé à 617 000 € HT.

Demande de subvention. - Dans le cadre de requalification de la route de Renauvoid, une demande de subvention, au titre de la DETR, va être effectuée. Cette demande entre dans le cadre des travaux en œuvre dans la deuxième tranche, dont le montant est de 235 745,61 € HT. Le maire a rappelé le plan de financement prévisionnel : subventions de la DETR, du Conseil régional du Grand Est, de Conseil départemental des Vosges, des amendes de police, et de l'Agence de l'eau (aide travaux et aide étude). Les élus ont adopté l'opération et les modalités de financement, approuvé le plan de financement prévisionnel et autorisé le maire à autoriser le maire à effectuer une demande de subvention dans le cadre des amendes de police, mais également auprès du Conseil départemental des Vosges.

Demande d'installation d'une station relais Free mobile. - Une première demande avait déjà

Amendes de police et subvention au Conseil départemental. – Dans la foulée, les élus ont autorisé le maire à effectuer une demande de subvention dans le cadre des amendes de police, mais également auprès du Conseil départemental des Vosges.

Demande d'installation d'une station relais Free mobile. - Une première demande avait déjà atterri sur le bureau du maire en 2021. Une seconde a été présentée aux élus et la réponse reste la même : négative, les élus confirmant leur refus émis il y a deux ans.

Subventions allouées. – Une demande de subvention émanant de l'association des jeunes sapeurs-pompiers a été proposée aux élus. Après discussions, il a été décidé que 100 € leur seraient alloués. Dans la foulée, le maire a proposé d'offrir une subvention de 150 € à l'Amicale de l'école pour l'aide apportée lors de la présentation de l'étude d'aménagement du centre-bourg. L'amicale avait tenu bénévolement la buvette et le résultat est sans appel : la municipalité accorde la subvention à l'unanimité. Sur cette journée, une remarque a été faite sur la faible participation des conseillers. Il faut dire que seulement trois élus se sont déplacés : le maire, un adjoint et le conseiller délégué à l'aménagement.

Démission. - Le maire a annoncé la démission d'Eva Colombiano, au poste de conseillère déléguée, et précise que celle-ci est entrée en vigueur à dater du 1<sup>er</sup> septembre 2023.